



Aux blessures d'Outreau

13 acquittés du procès calvaire d'Outreau
qui survivent avec cette plaie ouverte à vie,
la catastrophe judiciaire de trop,
une machine infernale à broyer les destins d'autrui.

A s'obstiner niaisement en la vision d'une nouvelle affaire dutrou,
en enfermant durant de trop longues années des innocents au trou
à cause de la légèreté et de l'incompétence d'un juge nommé burgot,
laissé et abandonné seul maître à bord d'un ivre cargo
à la dérive, piétinant allègrement la présomption d'innocence.

Sans discontinuité, une instruction à charge au galop
en écrasant délibérément les consciences,
une justice qui vante le mensonge, devenue complètement barjot,
en vulgarisant volontairement l'indécence.

Par et pour les médias, incontestablement, emportant le magot,
des familles et des générations décimées par l'injustice,
une institution judiciaire qui se remet éventuellement en cause au trot.
Telles des blessures de guerre, les indélébiles cicatrices
que le seul le temps, peut-être, permettra de rayer les cauchemars d'Outreau.

Cyril SUQUET © Septembre 2011